
BILAN DE L'ANNÉE DE L'ASSURANCE RÉCOLTE 2007

RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA MONTÉRÉGIE

Publié par La Financière agricole du Québec

Février 2008

L'année 2007 s'est très bien déroulée dans l'ensemble pour les récoltes de la région de la Montérégie. Les conditions climatiques du début de la saison ont été favorables à l'ensemencement. Celles de la seconde moitié de la saison ont toutefois été moins propices à la croissance de certaines cultures. Les épisodes d'excès de pluie et de sécheresse, ainsi que la grêle ont en effet causé des dommages, en plus du puceron du soya et des maladies. Par contre, le déroulement des récoltes à l'automne a été facilité par d'excellentes conditions climatiques. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci. Pour indemniser les producteurs et productrices de la région des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 16 436 000 \$ en assurance récolte. Les valeurs totales assurées en 2007 étaient de 425 777 000 \$, soit une augmentation de 6,7 % par rapport à 2006. Les contributions versées par les adhérents s'établissaient à 12 257 000 \$.

Rappelons que la survie à l'hiver des plantes pérennes a été bonne, à l'exception des légumineuses et des vergers dans certains secteurs. Des pertes hivernales importantes dans les ruches ont également été enregistrées. L'ensemencement, les plantations et la levée des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain et des cultures légumières se sont bien déroulés, ainsi que la floraison des pommiers, mais des conditions climatiques variables au cours de l'été ont affecté certaines cultures. On a observé la présence d'insectes, principalement le puceron du soya dans les champs de soya et de haricots. Cette situation a été observée pour la première fois au Québec dans les champs de haricots. De plus, la grêle, l'excès de pluie et de vent, les périodes de sécheresse et d'excès de chaleur ainsi que la maladie ont endommagé certaines cultures, plus particulièrement

les pommes et les cultures légumières. Bien que la fin de l'été et le début de l'automne aient été très favorables aux récoltes, l'absence de gelées mortelles généralisées a retardé la baisse de l'humidité du maïs-grain. Cette conjoncture ainsi que des épisodes de pluie et de neige hâtive ont nécessité la prorogation de la date limite de récolte du maïs-grain. De plus, compte tenu des conditions variables de la saison (semis tardifs, maturité retardée, pucerons), les dates limites de récolte du maïs sucré et des haricots de transformation ont été prorogées. La récolte de foin s'est déroulée dans de bonnes conditions, et les rendements ainsi que la qualité ont été bons. Nonobstant les dommages importants causés par la grêle et les vents violents, la production annuelle de pommes a connu une année record pour ce qui est du volume produit. Les pois et le maïs sucré de transformation ont également connu leurs meilleures récoltes depuis plusieurs années. De même, les rendements des pommes de terre ont été supérieurs aux moyennes.

La saison de croissance des cultures légumières a été bonne de façon générale, et la récolte s'est bien déroulée dans l'ensemble. Cependant, les températures fraîches et l'excès de pluie de l'été ont favorisé le développement de maladies fongiques et bactériennes dans plusieurs champs de légumes fruits et de légumes racines. Les fortes pluies accompagnées de vents violents et de grêle ont aussi endommagé grandement quelques champs. La production de haricots frais a particulièrement souffert de l'épidémie du puceron du soya, et plusieurs champs ont été abandonnés. L'excès de chaleur a causé du chevauchement dans la maturité de quelques variétés de maïs sucré à la fin de l'été et dans les légumes feuillus à l'automne. Les conditions climatiques plus sèches à la fin de la saison ont aidé à réduire le

développement des maladies, ce qui a favorisé la qualité et les rendements des cultures maraîchères. Quant aux légumes de transformation, plusieurs champs de haricots ont été infestés par le puceron du soya, ce qui a nécessité l'application d'insecticides, notamment dans les jeunes champs. De plus, les conditions sèches de la fin du mois de juillet ont ralenti la croissance des plants. Les rendements ont été très variables en fonction des dates de semis, de l'infestation de pucerons, de la sécheresse et de la présence de maladies. Les rendements ont été généralement inférieurs aux moyennes. Ce fut une très bonne année pour les pois et le maïs sucré. Toutefois, certains champs ont été affectés par l'excès de chaleur. Les rendements ont été très bons, voire excellents pour le maïs sucré. Somme toute, les légumes feuillus ainsi que les haricots frais et de transformation ont été les cultures les plus affectées. Les indemnités totales pour les cultures légumières se chiffrent à 10 137 000 \$, dont 7 778 000 \$ pour les cultures maraîchères et 2 360 000 \$ pour les légumes de transformation.

La croissance des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain a été bonne, et les rendements ont été autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci, tant en quantité qu'en qualité. Quelques champs de céréales ont été affectés par la maladie et les insectes, comme la légionnaire. Par ailleurs, de façon généralisée, le soya a été affecté par le puceron du soya de façon généralisée, dont la population a augmenté à partir de la mi-juillet, ce qui a nécessité l'application d'insecticides et entraîné des baisses de rendement dans certains secteurs. La récolte a été effectuée dans d'excellentes conditions climatiques et de terrain. Cependant, les mauvaises herbes ont nécessité l'application d'herbicides afin de faciliter la récolte et de réduire l'incidence des taches. La grêle et la sécheresse ont également affecté certains champs. Dans l'ensemble, les rendements du soya ont été très variables. Quant au maïs-grain, la production annuelle a été excellente, tant en quantité qu'en qualité. La récolte des haricots secs a été affectée par des périodes de sécheresse ainsi que par la présence du puceron du soya à certains endroits, ce qui a occasionné des rendements variables. Pour l'ensemble de ces cultures, les indemnités se chiffrent à 2 827 000 \$, dont 2 490 000 \$ pour le soya.

Les conditions climatiques ont été très favorables à la production des pommes. En effet, on a observé

une bonne floraison des pommiers au printemps. De plus, durant la saison, les précipitations régulières ont favorisé la production de fruits de gros calibres, et les nuits fraîches du mois d'août, la coloration des différentes variétés. Cependant, plusieurs épisodes de grêle et de vents violents ont entraîné des dommages sévères dans plusieurs vergers, et des quantités de pommes ont dû être acheminées à la transformation. Nonobstant ces dommages, qui englobent la majeure partie des indemnités, la récolte et la qualité ont été excellentes. Les indemnités pour les pommes se chiffrent à 2 420 000 \$.

En plus des pertes importantes dans les ruches, dues à la maladie (varroa) au cours de l'hivernage, la production de la première miellée a été défavorisée par les conditions estivales fraîches et pluvieuses de juillet. Cependant, de meilleures conditions au cours des mois d'août et de septembre ont favorisé la production de la deuxième miellée, dont les rendements ont été autour des moyennes. Les indemnités pour le miel se chiffrent à 449 000 \$, dont 308 000 \$ pour la période hivernale.

DIRECTION DE L'INTÉGRATION DES PROGRAMMES,
EN COLLABORATION AVEC LES CENTRES DE SERVICES
DE GRANBY, LA PRAIRIE, SAINT-HYACINTHE
ET SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

1 800 749-3646
www.fadq.qc.ca